



## **PIÈCES À FOURNIR POUR UN PRÊT PONT**

- 1) La description de l'organisme, mission, objectifs, activités et services, clientèle, financement, etc.
- 2) Liste des membres du conseil d'administration et leurs coordonnées.
- 3) Rapports financiers de l'organisme, prévisions financières.
- 4) Entente de service et lettre de confirmation du ou des bailleurs de fonds (exemple Emploi Quebec)\*
- 5) Lettres patentes.
- 6) Résolution du conseil d'administration pour la demande de financement à l'ACEM.
- 7) Toutes autres documentations pertinentes (bulletin de l'organisme).

Dépendamment du nombre de personne sur le comité de prêt, vous devez fournir le dossier en (X) copies pouvant aller jusqu'à 6.

\* Il faut fournir l'entente signée au moins par fax avant que le comité du prêt se réunisse.